

Envoyé en préfecture le 15/12/2023

Reçu en préfecture le 15/12/2023

Publié le

ID: 033-439504960-20231213-2023121310-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ARCACHON EXPANSION

Mercredi 13 décembre 2023 A 09H00

ETAIENT PRESENTS:

Mr FOULON Président d'Arcachon Expansion, Mr. LUMMEAUX (1^{er} Vice-président),

Mesdames BORDEDEBAT, CASSOT, CAUSSARIEU, MAUPILE

Messieurs CAVOLI, DAVID, SCAPPAZZONI, MONS, DELEPAUX, SEGURA, FANARA, URIOT

Pouvoirs:

Mr MARTINERIE a donné POUVOIR à Mr Bernard LUMMEAUX

A titre consultatif:

Mme. DUGENY Directrice Générale d'Arcachon Expansion, Mme MIREMONT Responsable RH, Administratif et Finances. Mme DREAN, Directrice Animation-Evènementiel Mr DISSAUX, Directeur Culture.

ETAIENT EXCUSES:

Mr. SOULIER (2^{ème} Vice-président), MME MARESCOT (3^{ème} Vice-présidente),

Mesdames LAFONTAINE, DUBROCA, FOULON
Messieurs BONNIN, MARTINERIE, DE SAINT ROMAIN, PUJOL

A titre consultatif:

Mr MASSONNET Directeur Général des Services Mairie, Mme MALBRANQUE, Trésorière Principale

Envoyé en préfecture le 15/12/2023

Reçu en préfecture le 15/12/2023

Publié le

ID: 033-439504960-20231213-2023121310-DE

EXTRAIT DE DELIBERATION N°2023121310 : REVERSEMENT DU MONTANT DES DONS DE BILLETTERIE ENTRE LA REGIE MUNICIPALE ARCACHON EXPANSION ET LE FONDS DE DOTATION CULTUREL D'ARCACHON

Comme tous les ans, une partie des spectateurs ont fait part de leur désir de soutenir la culture en faisant don de la valeur de leur billet remboursé au Fonds de Dotation Culturel d'Arcachon.

Arcachon Expansion s'est vu mandaté par ces donateurs à verser au Fonds de Dotation Culturel d'Arcachon un montant total issu de la billetterie de :

221 € (Deux cent vingt et un euros)

Cette délibération n'appelant aucune observation, **M. FOULON** demande au Conseil d'Administration de bien vouloir :

- > AUTORISER la Directrice Générale à mettre en place l'organisation nécessaire à l'exécution de cette délibération
- > AUTORISER la Directrice Générale à signer tous les documents obligatoires et nécessaires à l'exécution de cette délibération .

Frédérique DUGENY Secrétaire de séance Pour extrait certifié conforme Arcachon, le mercredi 13 décembre 2023 Yves FOULON

Président de la Régie Arcachon Expansion

Envoyé en préfecture le 15/12/2023 Envoyé en prelecture le 15/12/2023

Publié le

ID: 033-439504960-20231213-2023121310-DE